Envoyé en préfecture le 11/12/2025
Reçu en préfecture le 11/12/2025
Publié le
ID : 035-213501208-20251210-D118_25-DE

- VILLE DE GEVEZE -

DÉLIBÉRATION

Conseil municipal du 10 décembre 2025

Le mercredi 10 décembre 2025 à 20 heures, le conseil municipal de la commune de Gévezé s'est réuni en mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude ROUAULT, maire, après avoir été convoqué le 4 décembre 2025, conformément à l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Présents :
M. ROUAULT Jean-Claude ; M. RIO Guy ; Mme BRIAND Nelly ; M. CHEVILLON Christian ; Mme HERVÉ Françoise ; M. SURCOUF Robert ; Mme MALLIER Yvette ; Mme GAUTIER Nadine ; Mme SAUVEE Chantal ; M. BONNINEAU Alex ; Mme COZIAN Josette ; M. RIDARD Pascal ; Mme DESLOGES Irène ; M. BLEU Mickaël ; Mme CLERMONT Sonia ; M. BUREAU Yannick ; M. DAVID Willy ; Mme CHEVRIER Anne-Charlotte.

Absents :
M. PARET Michel ; M. LAMBARD Daniel ; Mme PANAGET Béatrice ; M. LAFROGNE Ronan ; Mme BORDAGE Christelle ; Mme RENEL Mélanie ; M. NANA Paul-Marcelin ; Mme MORDELET Sandrine ; Mme LAMBARD Héloïse.

Procurations de vote :
Mme MORDELET Sandrine à Mme MALLIER Yvette
Mme LAMBARD Héloïse à Mme CHEVRIER Anne-Charlotte.

Nombre de conseillers municipaux : 27
Quorum : 14
Présents : 18
Absents : 9
Procurations : 2
Votants : 20

****

DEMANDE DE FONDS VERT POUR LA VEGETALISATION DE L'ESPACE NORD DE LA MAIRIE

N°118/25

Dans la continuité de l'opération d'extension et de rénovation de la mairie achevée en 2024 et du ravalement réalisé en 2025, la commune envisage le réaménagement paysager du côté nord de ce bâtiment. Cet espace est à l'articulation du bâtiment de la mairie et de la place de l'Eglise. Il représente une superficie d'un peu plus de 400 m², dont la moitié est bitumée.

Il dessert principalement la salle du conseil municipal. Il est peu qualitatif et peu fréquenté.

Envoyé en préfecture le 11/12/2025
Reçu en préfecture le 11/12/2025
Publié le
ID : 035-213501208-20251210-D118_25-DE

Afin de le requalifier, il est proposé de le végétaliser et de lui donner une fonction forte de liaison entre le mairie et l'espace public.

A cet effet, le projet comprend la dépose d'une partie du muret extérieur, de l'escalier et de bordures béton, ainsi que le décroutage de 200 m² d'enrobé. Un cheminement doux et une placette, agrémentés de mobilier urbain, seront aménagés tandis que le reste de l'espace sera végétalisé par des plantations et de l'engazonnement.

Le fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires, dit Fonds vert, soutient les collectivités locales dans leurs investissements au service de la transition écologique. Trois types d'actions peuvent bénéficier de financements :

- le renforcement de la performance environnementale dans les territoires ;
- l'adaptation au changement climatique des territoires ;
- l'amélioration du cadre de vie des citoyens.

La végétalisation de l'espace nord de la mairie répond à ces conditions. Aussi, il est proposé de solliciter une subvention auprès de Monsieur Le Préfet.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

DEPENSES

Travaux préparatoires	6 145,00 €
Cheminement	2 650,50 €
Travaux placette	2 725,50 €
Revêtement résine	10 966,00 €
Végétalisation	7 014,00 €
Electrification	5 315,00 €
Mobilier	5 700,00 €
Végétaux, matériaux divers et équipements électriques	4 400,00 €
TOTAL HT	44 916,00 €

RECETTES

Fonds Vert 30 %	13 474,80 €
Autofinancement	31 441,20 €
TOTAL HT	44 916,00 €

A l'unanimité, le conseil municipal :

- approuve le projet de végétalisation de l'espace nord de la mairie ;
- sollicite une subvention la plus élevée possible auprès de M. le Préfet dans le cadre du Fonds vert – axe 2 « fonds de renaturation des villes » ;
- autorise Monsieur le Maire à déposer le dossier de demande de subvention et à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.

MAIRIE DE GEVEZÉ (35 Ille-et-Vilaine)

Pour copie conforme,
Le Maire,
Jean-Claude ROUAULT